

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR STAPS

Séance plénière du jeudi 25 septembre 2025

Présents avec voix délibératives :

BABAULT Nicolas
BARU Tania
BAVEREL Elise
BOUCHET Patrick
FROCHOT Isabelle
LEPERS Romuald

MAILLARD Gary
MARTIN Alain
MOREL Franck
PAPAXANTHIS SKOURA Xanthi
PERREAU-NIEL Guillaume
QUATREPOINT Gérard

RENIER Jean-Jacques
SIRANDRÉ Cyril
THOMAS Elizabeth

Absents excusés ayant donné procuration :

COMETTI Carole
FOURNIER Alicia
GAVEAU Jérémie

PAPAXANTHIS Charalambos
LECA Raphaël
NICOLAS Michel

Absents excusés :

HENRY Ninon

Invités présents :

DUTHU Lucie (SEFCA)
LHUILLIER Catherine (R.A. UFR STAPS)

PECAUD Samuel (directeur du SUAPS)
WAKRIM Florence (secrétaire de direction)

Invité absent :

PECAUD Samuel

Absents:

MEZUI Georges
TOMASELLI Claire

KHATRI Karim
PINTO Jérémy

Sur 33 membres du conseil avec voix délibérative : 15 présents + 6 absents excusés ayant donné procuration, soit un total de 21 votants. Le quorum est atteint.

Hervé ASSADI ouvre la séance à 17h35 et remercie les membres du conseil de leur présence.

Florence WAKRIM est désignée secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'UFR du 06 mai 2025

➤ **Le procès-verbal de la séance du conseil du 06 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.**

2. Points d'information du Directeur

- Des élections pour le renouvellement des conseils de composantes feront l'objet d'un arrêté du Président prochainement. Les scrutins se tiendront vraisemblablement comme à l'accoutumée fin novembre /début décembre
Pour l'UFR STAPS, le renouvellement du Conseil sera partiel :
 - Stéphane LELIEVRE a présenté par courrier sa démission de son mandat électif et exprimé sans en évoquer les raisons son souhait de ne plus participer au Conseil d'UFR. Il y aura un scrutin pour pourvoir, au sein du collège B, le siège ainsi libéré.
 - Un siège est à pourvoir au sein du collège A suite au départ par voie de mutation de Florent LEBON. Un scrutin sera organisé également pour ce siège.
 - Enfin les étudiants siégeant au Conseil d'UFR seront tous renouvelés, le mandat des usagers d'une durée de 2 ans étant arrivé à sa fin.
- Le programme de la licence éducation et motricité dans le cadre de la réforme est officiel. Les concours du CAPEPS Master 2 et Licence auront lieu le même jour afin que les candidats de Master 2 ne puissent pas participer au concours des candidats de licence 3.
Il y a 700 postes à pourvoir au concours.

Carine MICHEL, vice-présidente de la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) est en discussion avec le Rectorat sur la capacité d'accueil.

La constitution du master EE est piloté par le Rectorat au sein de l'UBE. On ne connaît pas la réponse à la question de savoir combien d'étudiants seront acceptés sans avoir obtenu le concours.

L'UFR STAPS tend vers 70 places, le Rectorat 20 places ce qui revient à dire que 50 étudiants se trouveraient sans rien.

- L'affiche des 60 ans de l'UFR STAPS a été réalisée par Elise BAVEREL.
Le vendredi 3 juillet 2026 au matin le programme débutera par la rencontre des différentes promos présentes, puis l'après-midi commenceront les conférences dont la 1ère est une conférence sur l'histoire de l'UFR STAPS ; nos archives ont été consultées.
La soirée de Gala se déroulera dans la halle de tennis et le spectacle des ZacroB'artistes se fera tout au long de la soirée du vendredi 03 juillet 2026. A partir de 9h30 le samedi 04 juillet et jusqu'à 15h00 seront organisés des ateliers à thématiques diverses qui montreront l'évolution des activités sportives de l'UFR STAPS qui a vu augmenter ses effectifs de presque 1 000 étudiants en 10 ans.

3. Création d'une nouvelle formation : LP AGOAPS – parcours football

Guillaume PERREAU-NIEL a été appelé à présenter la LP AGOAPS parcours football à la commission de la pédagogie le mardi 23/09/25. Il a dû reprendre les documents produits suite au changement de trames par le Ministère pour déposer les projets de création. Les nouveaux documents doivent recevoir l'avis du Conseil.

L'ouverture de la licence professionnelle est prévue en septembre 2026.

➤ **Un avis favorable à la création de la LP AGOAPS – parcours football est exprimé à l'unanimité.**

4. Dix conventions ou avenants

- **Convention de reversement de Crédits IUJ Florent LEBON UBE-UCBL**

La prime de recherche obtenue par Florent LEBON membre IUJ doit être reversée à l'université de Lyon où il est maintenant. La prime est fléchée sur la personne et non l'établissement.

- **Convention de partenariat avec la Ligue de basket BFC-Renouvellement**

La ligue de Basket-Ball de Bourgogne Franche-Comté est autorisée à occuper les locaux de l'UBE ; en contrepartie, elle s'engage à effectuer la formation des étudiants de l'UFR STAPS en vue de leur délivrer des brevets fédéraux et une partie du diplôme d'entraînement territorial de basket (DETB).

- **Convention UBE-IFMK de Nevers à compter de la rentrée 2026**

Les modalités d'admission pour l'entrée en formation de masso-kinésithérapie sur l'IFMK de Nevers sont fixées par cette convention entre l'UBE, la Région, l'UFR SVTE, l'UFR de Santé et l'UFR STAPS. Les places de LAS qui ne seraient pas pourvues à l'IFMK seront proposées à des étudiants de STAPS et SVTE.

La capacité d'accueil est de 12 places :

7 places pour STAPS (L1 Dijon-Le Creusot-SVTE)

5 places pour SVTE (L2 Dijon-Le Creusot-SVTE)

En 2025/2026, neuf étudiants de Dijon-Le Creusot (L1 ou L2) ont été intégrés à l'IFMK de Nevers

Si l'UFR SVTE ne prend pas les 5 places, elles sont reversées à l'UFR STAPS (4 étudiants de L2 + 3 étudiants de L1)

Si la région finance le projet, l'IFMK de Dijon deviendra un établissement public et fera partie de l'UBE.

- **Convention UBE – UDSP 21**

L'UDSP 21 assurera la formation des étudiants de l'UFR STAPS à l'unité PSC 1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) et / ou son recyclage pour l'année universitaire 25/26 renouvelable par tacite reconduction pour 2 années universitaires supplémentaires.

Le PSC 1 est obligatoire pour les étudiants qui passent le CAPEPS.

- **4 conventions pour l'animation des séances APAS des étudiants de L3 APAS conclues avec :**

- Le Comité Départemental Handisport de Côte d'Or
- L'association RUBies Dijon
- L'OPAD de Dijon
- L'association PLURADYS

- **Avenant de prolongation 2025-26 à la convention Football Écologie France (+ bilan de la convention 24/25)**

Elle a pour objectif de faire comprendre aux étudiants, du DEUST animation du football, le lien entre la pratique du football et l'écologie. Il a été mis en place un accompagnement annuel des étudiants. Les étudiants détiendront les clés pour développer des actions de développement durable dans leur club.

- **Convention entre l'association de l'École Supérieure d'Architecture des Jardins et des Paysages, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, la commune d'Arnay-Le-Duc et l'UFR STAPS Dijon UBE**

Des ateliers Hors les Murs seront organisés à Arnay-Le-Duc autour d'enjeux territoriaux concrets et des rencontres d'étudiants en architecture du paysage, architecture, sport et tourisme sur des thématiques d'aménagement durable et de valorisation patrimoniale et de transition écologique.

➤ **Un avis favorable aux 10 conventions et avenants est exprimé à l'unanimité**

5. Adhésion et Tarifs

- Adhésion à la Centrale de Cas et de Média Pédagogiques pour les promotions de Licence 3, Master 1 et 2 Management du sport pour un coût de 828€ TTC. La CCMP est spécialisée dans l'édition, la publication et la distribution d'études de cas d'entreprise. (Situations réelles d'affaires en entreprise)
- Les tarifs d'inscription à la soirée de gala des 60 ans de l'UFR STAPS à Dijon le 03 juillet 2026 sont proposés :
 - 54.00 € TTC (45 € HT)
 - 30.00 € TTC pour tous personnels de l'UFR STAPS (25€ HT)
 - Gratuité pour les invités d'honneur

Cinquante places sont réservées à des invités sur un total de 450 places.

Hervé ASSADI invite les membres extérieurs du Conseil d'UFR à titre gratuit.

Le budget de l'organisation du colloque s'élève à 30 000 €

Alain MARTIN évoque la proposition d'un tarif étudiant, Hervé ASSADI pense que c'est un risque de voir beaucoup d'étudiants s'inscrire. Il propose d'inviter les présidents des associations étudiantes.

➤ Un avis favorable à l'adhésion et aux tarifs d'inscription au gala des « 60 ans » est exprimé à l'unanimité

6. Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses déposées mais Hervé Assadi invite les membres à prendre la parole s'ils le souhaitent.

- Lucie DUTHU dresse un bilan de l'alternance 2025/2026 en indiquant qu'il y a une baisse de 20 % du nombre de contrats signés. Malgré cette baisse générale, l'UFR STAPS a été relativement épargnée puisque 67 contrats sont signés avec le CFA FORMAPI contre 80 contrats en 24/25. Le DEUST AGAPSC animation du football compte 50 apprenants en contrats au CFA du football.

Cet écart se ressent également à cause de la concurrence avec la nouvelle école du Management du sport située boulevard de Chicago à Dijon.

Lucie DUTHU précise qu'elle n'a pas d'informations sur les contrats d'alternance pour l'année universitaire 2026/2027.

- Il est signé une erreur de date d'un événement dans l'affiche « Evènement – dates à retenir : le Cross Country se déroulera le mercredi 3 décembre 2025.
- Le 30 septembre dernier, une demande de labellisation d'une plateforme technique, le Centre d'expertise de la Performance Mentale (CEPM) a été effectuée sous l'impulsion de Mickaël CAMPO. Elle sera la troisième plateforme après le CEP Gilles COMETTI et la plateforme Marey à l'UFR STAPS. Elle se trouvera en sous-sol sous la salle du Conseil, bureau et grande salle qui servaient à la voile. Hervé ASSADI vise une salle multisport avec anneau d'athlétisme qui existe dans toutes les autres régions. Il s'agit d'un plan actuel de la Région. Cette salle se situera sur le Campus avec salles de cours théoriques, le CEP et le CEPM.

Un projet sera rédigé et présenté à la Mairie de Dijon et à la Région après les élections.

- Patrick BOUCHET demande l'issue des Dialogues Objectifs Moyens (DOM) effectués en juin dernier. Hervé ASSADI confirme l'ouverture des postes vacants suite aux départs de Florent LEBON, de Jean-Luc GOLDBERG et de Khafid BADAOUÏ.
Les instances, CAC et CA du 29/09 ont approuvé le recrutement demandé pour remplacer JL Goldberg mais celui pour remplacer Khafid a été oublié. La demande accordée par la Gouvernance passera ultérieurement au CAC et au CA (début décembre au plus tôt).
La campagne des PRAG / PRCE est en octobre, une campagne secondaire aura lieu plutôt vers mars ou avril 2026 pour un recrutement en septembre 2026.

Hervé ASSADI remercie les membres présents de leur participation et lève la séance. Il est 18h45.

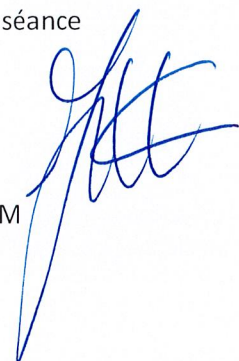
Fait à Dijon, le 28 novembre 2025

Le Président du Conseil



Hervé ASSADI

La secrétaire de séance



Florence WAKRIM

